

Morges

# Le gymnase meilleur élève du canton

**ENSEIGNEMENT**

**A la rentrée scolaire, l'établissement a établi le meilleur indice du canton concernant son budget. Forts de ce résultat, les enseignants demandent un allègement des effectifs de classes.**

L'élu pédagogique porte bien son nom. Cet indicateur permet aux gymnases de se situer par rapport à l'objectif budgétaire fixé par l'Etat. Le gymnase de Morges affiche le meilleur indice cette année, ce qui fait de lui le plus économe des établissements. Véronique Mariani, qui vient de reprendre la direction du gymnase, ne souhaite pas commenter cette situation.

Forts de cette bonne note budgétaire, les enseignants relèvent la surcharge des effectifs de classes. Il semble que le problème se soit encore aggravé. «Le phénomène atteint maintenant les classes de terminale avec 25 ou 26 élèves. La moyenne est plus élevée ici qu'ailleurs dans le canton», décrit un maître désirant rester anonyme.



**ECONOMIES** L'établissement morglen est le mieux placé du canton, d'après l'élu, critère qui permet de vérifier si l'objectif budgétaire est respecté.

L'élu est un calcul qui met directement en rapport le nombre de périodes enseignées et le total d'élèves. La moyenne cantonale se situe à un taux de 1,75 et varie d'un cas à l'autre de 1,78 (Yverdon) et 1,69 (Morges). La différence paraît infime. L'effort consenti par le gymnase de Morges, se traduit par une économie de 350 000 francs, soit l'équivalent du coût annuel d'une grande classe.

Françoise-Emmanuelle Nicolet, présidente de l'association des maîtres de gymnases, fustige la pertinence de ce critère qui, selon elle, établit une compétition. «En fait, il semble que plus le résultat de cet indicateur est bon pour un gymnase, plus les conditions de travail se détériorent. Les directeurs sont ainsi tiraillés entre l'idéal, les demandes des enseignants et l'obligation de se conformer à cet in-

dice.» La direction des gymnases défend, elle, l'utilité d'un tel critère comme outil de management et non comme une course aux économies: «C'est purement un outil de gestion à l'intention des directions. Il n'y a pas de compétition entre les gymnases, mais au contraire une grande solidarité», souligne Séverin Bez, directeur général adjoint des gymnases vaudois.

LAURENCE ARTHUR

Sainte-Croix

# Un «entraîneur» à la tête de la manufacture Reuge

Le monde des boîtes à musique? Je ne connaissais pas du tout! Nouveau directeur général de Reuge (24 heures du 5 septembre), Kurt Kupper a d'emblée mis le doigt sur l'un des problèmes de la manufacture de Sainte-Croix: «Ce secteur est mal connu, lâche-t-il. L'un des défis sera donc de mieux faire passer notre message.»

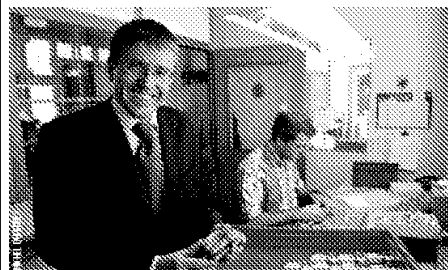
«En Suisse et à l'étranger, j'ai souvent repris des sociétés en difficulté», précise ce quadragénaire d'origine argovienne, qui succède à Aldo Magada, le directeur général démissionnaire. «Les actionnaires sont prêts à mettre les moyens en injectant 3 ou 4 millions ces cinq prochaines années, car ils veulent voir la société prospérer», assure Kurt Kupper. A la tête de Reuge, ce dernier se sent comme un «en-

traîneur» qui veut redonner confiance à ses troupes après, notamment, la vague de licenciements de 2005.

**«Réussir ensemble»**

«Avec les 74 employés de Sainte-Croix, je veux qu'on joue en équipe, qu'on réussisse ensemble. Les agents et les distributeurs à l'étranger devront par ailleurs être mieux intégrés», explique celui qui revient de plusieurs séjours en Asie (Chine et Japon), aux Etats-Unis et en Italie, où se trouve la filiale de Reuge qui produit ses boîtes. Encore secrètes, les nouveautés annoncées pour le prochain Salon de Bâle devraient en dévoiler plus sur la revitalisation et la diversification de la marque. **F. 6.**

www.reuge.com



**LE BOSS** Kurt Kupper, directeur général de Reuge: «Nos produits coûtent de quelques centaines à plusieurs dizaines de milliers de francs.»

Hyon

# Une structure pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle

L'Ecole de cours préprofessionnels (ECP), ouverte en août 2005, a regroupé en juillet dernier ses différentes prestations sous une seule appellation, l'Association AISP (Accompagnement pour l'insertion socioprofessionnelle).

Outre des rattrapages scolaires, l'association propose des modules pour, notamment, maintenir la confiance des jeunes dans leurs projets, éviter les risques de démotivation et obtenir une meilleure connaissance d'eux-mêmes. Qu'ils aient finalement tous les atouts en main au moment de mettre un pied dans le monde professionnel.

La structure est ouverte aux jeunes de 15 à 25 ans. Ils devront payer un écolage se montant à 1400 francs par mois, pris en



L'association AISP est née du regroupement des prestations de l'Ecole de cours préprofessionnels (ECP).

charge par l'Etat si le jeune passe par le Semestre de motivation de La Côte (Semolac) ou si le Service social régional décide de l'y placer. «Nous sommes officiellement dans le catalogue des mesures éditées par le canton», précise Frédéric Porchet. **F. V.**

Mies

# L'installation d'une antenne soulève une vague d'oppositions

Soumise à l'enquête publique en septembre dernier, l'installation d'une antenne de téléphonie mobile pour le compte de Sunrise, à Mies, avait suscité pas moins de 117 oppositions du voisinage. Et cela, malgré une séance d'information qui avait été organisée au préalable par les autorités locales et le maître de l'ouvrage.

**Recours de Sunrise**

La Commune, qui avait également des réticences sur l'endroit choisi – une parcelle de la Romande Energie à l'est du village – avait alors refusé le permis de construire. Décision contre laquelle l'opérateur Sunrise a décidé, il y a quelques jours, de faire recours au Tribunal admini-

nistratif. «Le problème, c'est avant tout la grande taille de ces antennes, à proximité de zones résidentielles», explique le syndic Patrice Engelberts.

Récemment, le Tribunal administratif a débouté la Municipalité, qui s'opposait également à l'érection d'une antenne d'Orange dans la zone artisanale. «Celle-ci pourra donc se faire, alors qu'une troisième antenne, une plus petite de Swisscom, est en discussion avec une petite quarantaine d'opposants», précise le syndic. Pour lui, les voisins, qui veulent continuer la lutte contre l'antenne de Sunrise, et la Commune doivent partir séparément au front. «afin d'avoir plus de poids». **M. S.**

Hord vaudois

# Les troupeaux devront jouer à «saute-mouton»

Chaque année, le mois de novembre marque le début de la transhumance des grands troupeaux de moutons. Si le passage de ces vagues blanches et bêlantes suscite généralement la sympathie et la curiosité, il est certaines communes où les moutons sont déclarés *personae non grae*.

«L'interdiction avait été prononcée suite à la demande de particuliers, qui avaient subi des dommages dans leurs cultures», explique le syndic de Cronay, Didier Flaction. «Certains agriculteurs avaient relevé un manque d'égards aux cultures, et émis le souhait de ne plus voir ces moutons paître sur le territoire communal», ajoute son homologue de Suscévaz, Françoise Peguiron.



Les troupeaux de moutons sont interdits de séjour dans certaines communes.

Les communes appliquant cette interdiction restent rares, les bergers qui conduisent les troupeaux s'en accommodent. «S'il y a désaccord, les propriétaires viennent nous voir et on discute», explique Luigi Cominelli, qui a arpenté les terres vaudoises ces derniers hivers. **E. BA.**

La Sarraz

# Le château renoue avec une page de son histoire

Le château de La Sarraz occupe une place à part dans l'histoire du cinéma! C'est François Albera, professeur à l'Université de Lausanne qui l'a rappelé hier lors de la cérémonie d'inauguration des filières master du Réseau Cinéma CH. Flash-back sur un fait de gloire septuagénnaire trop souvent oublié.

Dans les années vingt, la dernière châtelaine des lieux, Hélène de Mandrot, fonde dans le noble édifice une maison des

artistes dont le but est de promouvoir les arts. Après l'architecture moderne en 1928, elle ouvre ses portes au cinéma non conformiste, un an plus tard.

**Un chef-d'œuvre du 7e art**

Débarque alors tout un aréopage qui milite autour du 7e art. Petite bombe à l'époque, le mythique Sergueï Eisenstein en fait partie. La venue du Soviétique, qui avait réalisé quelques années auparavant un chef-d'œuvre interdit dans de nombreux pays

pour son contenu politique, *Le Cuirassé Potemkine*, fait évidemment sensation.

Ministre suisse de la culture, Pascal Couchepin s'est lui aussi souvenu de cette grande page d'histoire et n'a pas manqué d'espérer que «d'ici plusieurs décennies, on se souvienne également que le château de La Sarraz avait accueilli le baptême de cette nouvelle filière, une cérémonie qui s'était déroulée devant Monsieur X, devenu depuis un célèbre réalisateur suisse». **F. RA.**

**En bref**

**Le marathon à la priorité**

LAUSANNE. C'est dimanche prochain qu'aura lieu le marathon de Lausanne. A cet effet, la route principale longeant le lac sera interdite à la circulation entre Lausanne et La Tour-de-Peilz, de 8 h 00 à 17 h 00 environ. Pont exception à cette interdiction les riverains, les services publics et les secours. **24**

**Remise de diplômes**

LAUSANNE. La Haute école cantonale vaudoise de la santé (HECVSanté) a remis hier, à l'auditoire César-Roux du CHUV et pour la première fois, des diplômes HES aux étudiant(e)s s parvenus au terme de leur formation (photo Sophie Waridel). Avec ses 600 inscrits, la HECVSanté est le plus grand site de formation de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) pour les professions de la santé. **24**

**PUBLICITÉ**

Nouveau: Carte Visa gratuite!\*

\*des CHF 300 - d'achats par an

www.bonuscard.ch/visa

InfoLine 044 220 42 00

VISA

AIMER CHAQUE JOUR